

Image not found or type unknown



Mon compte CAF est-il confidentiel ?

Par **philippot sylvaine**, le **23/11/2018** à **17:57**

bonsoir

pouvez-vous me dire si la CAF peut donner des informations de mon dossier à mon ex-mari ?
je précise qu'il n'a jamais eu accès à mon compte.

je vous remercie de me répondre

bonne soirée

Par **youris**, le **23/11/2018** à **18:34**

bonjour,

si vous êtes divorcé et que votre situation vis à vis de la CAF est totalement indépendante de celle de votre mari, pourquoi votre mari demanderait des informations sur vous à la CAF.
par contre, il est possible que la CAF veuille vérifier auprès de votre ex, certains éléments sur votre situation.

salutations